

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1135)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE79

présenté par
M. Moreau, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 9, substituer à la référence :

« à l'avant-dernier »

les mots :

« au neuvième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.